

# ---Les divers services.

Quelques services communaux à votre disposition

## Service communication

### Service mairie

#### Ouverture

Lundi et Mercredi  
de 9h à 12h

Lundi-Mardi-Mercredi  
jeudi- vendredi  
de 14h à 17h

55 avenue de St Jean d'Angély  
Tel / Rép: 05 46 59 07 05

Courriel : [mairie@asnieres-la-giraud.fr](mailto:mairie@asnieres-la-giraud.fr)  
Deux agents administratifs  
sont à votre écoute.

#### Service photocopies

Besoin de photocopies,  
veuillez vous rendre en mairie  
C'est gratuit. -

#### Service

**aide à la personne et aux  
associations**

Lundi-Mercredi-Vendredi  
après-midi.

Un agent pour vous aider.

Courriel :  
[aidealapersonne@asnieres-la-giraud.fr](mailto:aidealapersonne@asnieres-la-giraud.fr)

#### Service location salles

Habitant commune 150€  
Habitant hors commune 190€

### ---site communal

<https://www.asniereslagiraud17.com>

- **87** pages consultables avec de nombreuses informations, photos, avec différentes rubriques dont la dernière: fichier du personnel de santé.
- Un site qui fait connaître notre commune bien au-delà de notre territoire.  
Plus de 250 000 visiteurs depuis sa création (en 2012).
- Plusieurs centaines de pages lues par jour.  
---mairieinfo pour tout savoir !
- Plus de 350 foyers asniérois qui reçoivent tous types d'informations de la mairie (décès, presse, les comptes-rendus de réunion...).
- Ces 2 dernières années, plus de 180 messages adressés aux asniérois.  
**N'hésitez pas à vous inscrire à**  
[mairieinfo@aol.com](mailto:mairieinfo@aol.com)
- Votre mail ne sera pas diffusé à autrui (RGPD).  
Merci de passer les messages à vos voisins n'ayant pas Internet.

## Service de l'Agence Postale

**Ouverture tous les matins de 9h à 12h sauf  
dimanche et jour férié.**

Un service de proximité qui pourra être gardé si la fréquentation est toujours élevée. 2021, une année record pour l'agence, l'agent a été récompensé par la Poste compte-tenu du bon résultat. Continuons dans ce sens là !

## Service technique

Une équipe de 5 agents (titulaires, contractuels, PEC) sont disponibles pour répondre aux divers besoins. Les tâches sont multiples. Ce service est suivi par le 1<sup>er</sup> adjoint et le maire.

### Service espace numérique

Vous n'avez pas de matériel informatique ou il est en panne, cependant vous avez besoin de consulter différents services, des sites, nous pouvons vous aider, vous pouvez utiliser un ordinateur de la collectivité en mairie.

### Service bibliothèque boîte à lire, à livres

Un service possible grâce aux bénévoles. La collectivité investit dans des livres chaque année. Vous pouvez aussi lire le journal *l'Angérien* sur ce lieu. La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 16h à 18h. **Aucune participation financière** ne vous sera demandée. Un choix de livres de plus en plus grandissant, n'hésitez pas à vous rendre à cette bibliothèque municipale (tout proche de l'agence postale).

**Contact:** [bibliothequedasnieres@sfr.fr](mailto:bibliothequedasnieres@sfr.fr)

Tout près de l'agence postale, se trouve une boîte à livres, vous pouvez prendre ou déposer des livres.

### Service encombrants

Vous êtes retraité ou vous avez des difficultés de santé, vous n'avez pas de véhicule pour vous rendre en déchetterie. Il suffit d'appeler la mairie 05 46 59 07 05 pour demander ce **service gratuit**. Le jour prévu pour ce service est le premier mercredi de chaque mois.

### Service pneus usés

Vous avez des pneus usés dans un coin et vous ne savez pas où les remettre. C'est simple ! Veuillez contacter la mairie 05 46 59 07 05, un agent administratif vous informera de la démarche à suivre. D'ailleurs, si vous voyez des pneus usés dans la campagne, vous pouvez aussi profiter de ce **service gratuit** pour les ramasser.

### Service cartouches encre

Vous êtes embarrassé par vos cartouches d'encre vides, n'hésitez pas à les remettre en mairie aux jours et heures d'ouverture. Elles seront recyclées par un prestataire.

### Service pour sports

La collectivité vous propose **gratuitement** des structures pour votre forme, pour votre bien-être.

**-Terrain de foot :** Vous pouvez y venir quand vous voulez pour vous **défiler avec votre ballon**. Vous pouvez aussi rejoindre l'équipe de vétérans (section foot).

**-Terrain de tennis :** Vous pouvez venir **taper la balle** entre ami, un terrain est à votre disposition (à côté du stade).

**-Sentier des orchidées** : Un sentier fléché de plus de 5km a été créé par l'association du patrimoine et avec la collaboration de la municipalité, un sentier pour **votre marche** quotidienne, pourquoi pas ! De plus, suivant la saison, vous pouvez découvrir jusqu'à variétés d' orchidées avec des panneaux explicatifs, c'est à découvrir.

**-Salle du foyer rural** : Elle est réservée et prêtée en semaine pour des séances de **yoga** ou de **gymnastique**. Aussi, les enfants de l'école du Loubat l'occupent 3 fois par semaine pour des cours autour du sport.

### **Service aire de jeux**

Une aire de jeux est disponible (à l'arrière du stade) pour passer un bon moment avec les enfants. Des jeux sécurisés sont à votre disposition et des tables sont en place pour pique-niquer, ou faire le petit 4 heures.

### **Service 1<sup>er</sup> secours**

Un service essentiellement pour les associations lors de leurs diverses manifestations. Ce service a pu voir le jour grâce aux différents bénévoles diplômés (aide soignante, infirmière, pompier, personne ayant le PSC1...) La sécurité est devenue primordiale et demandée par la Préfecture lors des différentes manifestations. Dans notre commune, nous pouvons répondre devant cette réglementation sécuritaire.

### **Service école du Loubat**

La collectivité (propriétaire des murs) vous propose indirectement l'école communale puisque la gestion a été transmise à Vals de Saintonge Communauté en 2014. Néanmoins, les élus communaux travaillent en fusion avec les élus communautaires pour pouvoir améliorer et surtout sauvegarder cette école.

Si les effectifs restent stables, il est évident que cette école continuera à ouvrir ses portes à tous les enfants habitants la commune. Un service de proximité qu'il faut garder !

### **Service culte**

**L'église Saint-Médard** peut vous accueillir lors de vos baptêmes, de vos mariages et lors des décès. Ce lieu est disponible pour recevoir aussi différentes festivités (concerts...). Des messes sont aussi célébrées par les prêtres de la paroisse de Saint Jean d'Angély.

**Le cimetière communal** est un lieu où peuvent reposer vos défunts; soit par des concessions perpétuelles ; soit par dépôt d'urne dans **ou** sur la concession.

**Le columbarium, jardin souvenir :**

Ce sont deux autres lieux pour nos défunts.

